



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT AVIS DE CONVOCATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier de la susdite municipalité;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance extraordinaire le 21 janvier 2019 à 19h, à la salle du conseil municipal au Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron,

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Réparation du tracteur
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Agapit, ce 18^e jour du mois de janvier 2019.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 18 janvier 2019, à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de janvier deux mille dix-neuf.

Claude Fortin, directeur général et secrétaire trésorier